GEMENG
LEIDELENG

Administration communale de Leudelange
5, Place des Martyrs L-3361 Leudelange www.leudelange.lu
T. 37 92 92-1 F. 37 92 92-219 commune@leudelange.lu

Leudelange, le 2 août 2021
réf. 21/0782/ON

Aux habitants du Schléiwenhaff
Leudelange

Objet : mesures de protection contre les inondations

Madame, Monsieur,

Nous avons tous vécu une période de pluies intenses, qui ont dévasté un grand nombre d'immeubles privés et publics et qui ont coûté des vies humaines dans de nombreuses régions à travers l'Europe.

Nous avons constaté que les pluies des mois de juin et juillet sont un nouveau phénomène auquel même les stations de météorologie n'étaient pas préparées. Il est à craindre que ce phénomène devienne récurrent et qu'éventuellement il fait partie des effets du changement climatique.

La commune de Leudelange fût aussi impactée par ces pluies torrentielles. Nous avons aucune perte en vies humaines à déplorer, mais certaines habitations, spécialement au Schléiwenhaff ont été sévèrement endommagées.

Bien qu'il s'agisse d'un problème qui ne peut être résolu que sur le plan national, voire international, le Collège des bourgmestre et échevins prend soin de la sécurité des habitants de Leudelange et propose un nombre de mesures de protection pour contrecarrer les effets de futures inondations.

Lors d'entretiens récents avec l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) le Collège des bourgmestre et échevins a obtenu la conviction qu'il n'existe pas une seule solution miracle, mais qu'il faudra envisager toute une panoplie de solutions complémentaires pour parer à la situation météorologique inquiétante.

Le Collège des bourgmestre et échevins a déterminé avec l'aide de l'Administration de la gestion de l'eau que la localité de Leudelange se situe dans la zone d'intersection de deux ruisseaux. En temps normal cette situation n'est pas menaçante, néanmoins sous l'influence des phénomènes météorologiques récentes elle représente un risque important.

GEMENG
LEIDELENG

Le Collège des bourgmestre et échevins a commandité une étude approfondie pour vérifier les solutions à long terme qui sont à notre disposition.

Entretemps, pour la protection de nos habitants et de leurs biens, il nous faut des solutions qui sont réalisables à court terme. Le Collège des bourgmestre et échevins fera procéder :

- au nettoiement des ruisseaux,
- à vérifier la nécessité de faire apporter des adaptations au niveau des tuyaux de la canalisation,
- à vérifier la nécessité de faire installer des parois de protection,
- à proposer aux propriétaires d'immeubles d'installer des clapets anti-retour,
- à la recherche d'emplacements pour des bassins de rétention supplémentaires.

Dans ce contexte, il convient de relever que sur le territoire de la commune de Leudelange, la majeure partie des cours de ruisseaux se trouve sur des terrains privés. Le Collège des bourgmestre et échevins espère donc pouvoir compter sur la bonne volonté des propriétaires qui doivent donner accès au ruisseau et autoriser les éventuels travaux sur leurs terres.

Le projet du nouveau plan d'aménagement général (PAG) de Leudelange prévoyait une zone de servitude le long des ruisseaux pour laisser un espace plus large à l'écoulement des eaux. De même, il existe un projet visant à élargir le lit du ruisseau en parallèle à la Rue Schléiwenhaff. Ces deux projets n'ont pas pu aboutir due à l'opposition faite par les propriétaires.

Néanmoins, le Collège des bourgmestre et échevins voit avec soulagement les mesures de protection prises dans le passé comme la construction de bassins d'orage ou le renouvellement de tronçons de la canalisation.

Comme conclusion, le Collège des bourgmestre et échevins voudra rappeler que la réalisation des solutions proposées incombe à la compétence de l'Administration de la gestion de l'eau, qui doit autoriser au préalable toute mesure. Nous restons en étroit contact avec cette administration pour tenir informé la population sur l'évolution de la situation.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distinguées.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE, LUXEMBOURG

Le Collège de bourgmestre et échevins

Diane BISENIUS-FEIPEL, bourgmestre
Jean-Paul SUNNEN, échevin
Raphael GINDT, échevin